

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIERES

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

PROJET DE PREPARATION DU PREMIER RAPPORT BIENNAL DE TRANSPARENCE ET DU RAPPORT COMBINE DE LA CINQUIEME COMMUNICATION NATIONALE ET DU DEUXIEME RAPPORT BIENNAL DE TRANSPARENCE (1BTR + 5NC & 2BTR) SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD) :
PROJET N° 01002529

RECRUTEMENT DU CONSULTANT NATIONAL POUR L'ÉLABORATION DU PLAN D'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES ET D'UN MÉCANISME DE RÈGLEMENT DES GRIEFS POUR FAIRE FACE AU RISQUE D'EXCLUSION DES PARTIES PRENANTES POTENTIELLEMENT AFFECTÉES PAR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT
(SERVICES DE CONSULTANT INDIVIDUEL)**

AMI N°008...../2025/MERF/PRMP/PROJET 1BTR + 5NC & 2BTR

1. Dans le cadre du projet de préparation du premier rapport biennal de transparence et du rapport combiné de la cinquième communication nationale et du deuxième rapport biennal de transparence (1BTR + 5NC & 2BTR) sur les changements climatiques, le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) a reçu un appui financier du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour préparer, produire et diffuser élaborer son premier rapport biennal de transparence (1RBT) conformément aux décisions 17/CP.8 et 2/CP.17. 18/CMA.1. Pour cela, il a l'intention d'utiliser une partie des ressources financières pour effectuer le recrutement d'un Consultant national pour l'élaboration du plan d'engagement des parties prenantes et d'un mécanisme de règlement des différends pour faire face au risque d'exclusion des parties prenantes potentiellement affectées par les changements climatiques (groupes marginalisés et les communautés à la base).
2. La mission consiste à développer un plan d'engagement des parties prenantes qui précise les stratégies et méthodes permettant d'assurer la participation inclusive de l'ensemble des parties prenantes, en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables. Il s'agit également de concevoir un mécanisme de gestion des conflits, afin de garantir l'expression des préoccupations et la résolution efficace des conflits tout au long de la mise en œuvre du projet.
3. **Mission du consultant**
Les principales tâches du consultant sont :
 - ✓ identifier et cartographier de manière exhaustive toutes les parties prenantes pertinentes au projet de préparation du 1BTR+5CN & 2BTR, y compris les communautés locales affectées par les changements climatiques, les autorités gouvernementales (nationales et locales), les organisations de la société civile, les organisations des communautés à la base, le secteur privé, les groupes vulnérables (femmes, jeunes, minorités, etc.), et d'autres acteurs pertinents ;
 - ✓ rédiger un plan d'engagement des parties prenantes complet et opérationnel ;
 - ✓ s'assurer que le plan d'engagement des parties prenantes est intégré de manière cohérente dans la planification et la mise en œuvre de toutes les activités des rapports biennaux de transparence et des communications nationales ;

- ✓ formuler des recommandations à l'équipe du projet pour la mise en œuvre effective du plan d'engagement;
- ✓ concevoir un mécanisme de règlement des différends spécifique au projet, qui soit accessible, transparent, approprié, rapide, équitable et efficace pour traiter les préoccupations liées aux différends des parties prenantes affectées au Togo ;
- ✓ définir clairement les étapes du processus de règlement des griefs différends, les rôles et responsabilités des différentes parties impliquées, les délais de réponse et les voies de recours.

4. Durée de la mission

La durée de la mission est de trente-cinq (30) jours ouvrables répartis sur trois (03) mois, y compris les validations des rapports d'étapes.

5. Le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières invite les consultants candidats éligibles, ayant une expérience avérée dans le domaine identifié, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils disposent de qualifications requises et des expériences pertinentes pour exécuter ces services (documentation, référence de prestations similaires, expériences dans des missions comparables, disponibilité du personnel qualifié, etc.).

6. Les critères de sélection sont :

- justifier d'une formation de niveau minimum de BAC+5 dans l'un des domaines suivants : sociologie, anthropologie, psychologie sociale, développement communautaire ou rural, environnement ou gestion des ressources naturelles ; droit de l'environnement, politiques publiques ou développement durable, gestion des conflits ou médiation ;
- avoir au minimum 10 ans d'expérience professionnelle dans les domaines liés à la gestion des parties prenantes, la participation communautaire, ou le développement durable ;
- avoir réalisé ou participé à une (01) mission d'envergure nationale dans le domaine de l'environnement ou des changements climatiques ;
- avoir au moins une (01) expérience indiquant une bonne compréhension des changements climatiques notamment la CCNUCC, le Cadre de transparence renforcé (ETF) et les modalités, procédures et lignes directrices (MPG) ;
- avoir des expériences en matière de rédaction de rapport de portée nationale en matière de projet de développement ou de changements climatiques ;
- avoir une compréhension des TDR et une cohérence de l'approche méthodologique (dont le chronogramme) et de l'organisation de la mission proposées.
- avoir participé au moins à une (01) rédaction ou compilation de rapport de portée nationale ;
- avoir une bonne capacité rédactionnelle et de présentation de rapports de portée nationale et internationale ;
- avoir une maîtrise de l'outil informatique, du français et de l'anglais sont nécessaires.

Le candidat devra présenter un dossier complet avec des attestations de bonne fin d'exécution des missions réalisées, en version française et références vérifiables pour toutes les autres expériences.

7. Il est porté à l'attention des candidats que s'appliquent au présent marché, les conditions générales des marchés publics conformément aux procédures nationales et applicables aux contrats relatifs aux services d'un prestataire individuel figurant sur le site internet du MERF à l'adresse suivante : [www. https://environnement.gouv.tg/](http://www.https://environnement.gouv.tg/).

8. Les candidats disposant de l'expérience et des compétences requises en rapport avec la nature de la mission, seront évalués et comparés, et le candidat le plus qualifié et expérimenté sera sélectionné suivant la méthode de « **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût** » en accord avec les procédures définies dans le Règlement sur la passation des marchés du Togo.

9. Les informations complémentaires relatives à la mission peuvent être obtenues à l'adresse indiquée ci-dessous aux heures de service suivantes ou en faisant une demande par e-mail : de lundi à vendredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00 (heures locales).

Les manifestations d'intérêt, rédigées en français, portant la mention « **Recrutement du Consultant national pour l'élaboration du plan d'engagement des parties prenantes et d'un mécanisme de règlement des griefs pour faire face au risque d'exclusion des parties prenantes potentiellement affectées par les changements climatiques (groupes marginalisés et les communautés à la base)** » doivent parvenir sous pli fermé en quatre (4) exemplaires (version papier) dont un original, au plus tard le 11 JUIL 2025 à 9 heures TU, à l'adresse ci-dessous.

A l'Attention de : la Personne responsable des marchés publics.

Secrétariat de la Personne Responsables des Marchés Publics ; BP : 4825-Tel : (+228) 90 86 70 76, 47 Avenue SAKAKAWA, quartier administratif, non loin de l'Office Togolais des Recettes- Commissariat des Douanes et Droits Indirects et du PNUD
E-mail : prmp@environnement.gouv.tg avec copie à brahimoug79@yahoo.com.

NB : Seuls les candidats retenus seront contactés.

Fait à Lomé le

13 07 2025

Le Ministre de l'environnement
et des ressources forestières



Katari FOLI-BAZI